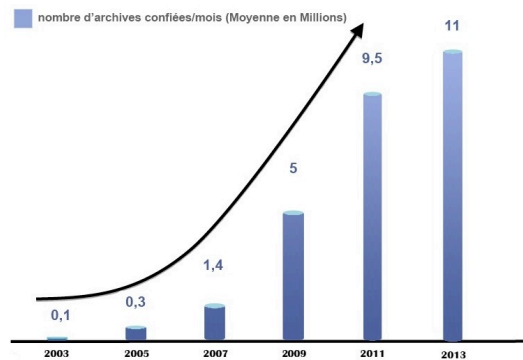


CDC Arkhinéo dépasse le seuil du demi-milliard de documents archivés

Paris, le 16 janvier 2014 – CDC Arkhinéo, Tiers de Confiance Archiveur, filiale de la Caisse des Dépôts, a terminé l'année 2013 sur un record avec plus de 500 millions de documents archivés dans ses coffres-forts électroniques®, représentant au total ½ peta-octets.

Un volume important de documents archivés en 2013

L'année dernière, près de **12 millions d'archives par mois ont été confiées** à CDC Arkhinéo, contre 9,5 millions en 2011 et 5 millions en 2009. Cette augmentation témoigne du développement continu des échanges dématérialisés en France. De plus, une évolution constante de sa plateforme pour optimiser le traitement de volumes conséquents a permis à CDC Arkhinéo de traiter plus de **4,6 archives chaque seconde en 2013**. Par ailleurs, afin d'étendre son réseau de partenaires et continuer à déployer sa solution d'archivage à valeur probante, la société a signé **5 nouveaux accords de partenariat**, à destination :



- ✓ **des collectivités locales**, grâce au lancement d'une offre en collaboration avec Trust2cloud ;
- ✓ **des entreprises et des institutionnels**, grâce à la mise en place d'une offre autour de la GED et du portail documentaire de Azur Technology.

De nouvelles perspectives pour 2014

Deux marchés devraient continuer à se développer considérablement en 2014 :

- 1) celui de la facturation électronique** : CDC Arkhinéo, leader du marché, qui archive actuellement plus de 20% des factures électroniques B2B (au sens fiscal du terme) échangées en France, prévoit pour cette année une progression de l'ordre de 20% des factures archivées électroniquement.

2) celui de la contractualisation sur les lieux de vente, notamment dans les secteurs de l'assurance, de la banque, de l'automobile, de l'immobilier et de la distribution spécialisée. Cette tendance, amorcée en 2012, s'est développée au cours de l'année écoulée. À titre d'exemple, le Crédit Agricole Ile-de-France a équipé fin 2013 ses 350 agences de 2 800 tablettes dotées d'une solution de signature électronique, les contrats ainsi générés étant archivés par CDC Arkhinéo.

Charles du Boullay, Directeur général de CDC Arkhinéo, indique : « *L'année 2013 a confirmé la progression constante du marché de la dématérialisation sous l'impulsion, notamment, d'un contexte favorable (volonté des entreprises d'optimiser leurs processus afin d'augmenter les taux de transformation des affaires) et du boom du cloud computing. Ce processus devrait se poursuivre cette année et nous devrions à nouveau enregistrer une croissance à deux chiffres* ».

À propos de CDC Arkhinéo

Créée en 2001, CDC Arkhinéo, groupe Caisse des Dépôts, tiers de confiance archiveur, est la première société française d'archivage à valeur probante des données électroniques. Grâce à sa solution unique de Coffre-fort électronique® en mode SaaS, CDC Arkhinéo assure la conservation intègre et à long terme de tous types de documents électroniques (factures, bulletins de salaire, contrats de prêt, contrats de travail, souscriptions de produits d'épargne, états comptables, fichiers de preuve, etc.). CDC Arkhinéo s'engage en effet à tous les stades du processus : garantie de conservation des données dans des centres d'archivage hautement sécurisés (site de sauvegarde distant de plus de 450 kilomètres des deux principaux situés en région parisienne), garantie d'intégrité des données déposées, accès en ligne permanent à tous les documents (taux de disponibilité contractuels). CDC Arkhinéo archive aujourd'hui les données numériques de clients prestigieux tels que Accelya, AchatPublic.com, Auchan, BNP Paribas, b-process, Caillau, Carrefour France, CDC FAST, Cegedim, CertEurope, Coface, Deal-Force, Docapost BPO, e-Attestations, Excabia, Faurecia, Finaref, Gemalto, Generix Group, GSF, IATA, Informatique CDC, Keynectis-Opentrust (plus de 100 établissements financiers dont Crédit Agricole SA, Finaref, Monabanq), LCL, LegalBox, Tessi-Logidoc, La Banque Postale, Leclerc, Novapost, Orange Business Services, Pepsico, Pixid, Primobox, RH Externett, TDF, Trust2Cloud, ViaStorage. CDC Arkhinéo est membre de l'ADIJ, du GS1, a participé au groupe de travail en charge de la révision de la norme AFNOR Z 42-013 et est régulièrement consultée comme expert. Le service Coffre-fort électronique® de CDC Arkhinéo a été attesté par un tiers en conformité avec la norme Z42-013 révisée en 2009 au niveau de sécurisation « Renforcé », transposée en norme ISO 14641-1 en janvier 2012. CDC Arkhinéo, s'est vu délivrer, par le Ministère de la Culture, son agrément pour la conservation des archives publiques des collectivités et administrations.
<http://www.cdcarhineo.fr>